



# RALLYE PÉDESTRE DE GARCHES



**Dimanche 12 octobre 2014**  
**de 13h30 à 18 h00**  
**Départ et arrivée : Ecole Pasteur A**

## 4 PARCOURS AU CHOIX

pour découvrir, en équipe et de manière ludique,  
Garches, ses parcs, ses maisons, son histoire...



avec l'aide de la FCPE et Orteil en Pointes

et le soutien de la Ville de Garches



## Un grand merci aux commerçants\*

Afflelou, Arômes et Gourmandiz, Atelier Florian, Atelier Turquoise, Centre culturel Sydney Bechet, Charcuterie Morcet, Concerto en cuisine, Confidences, Différence, Exotica, Fenêtres Consulting, Franprix, Isis Shop, Marin Electricité, La Maison d'Olivia, Mise en Lumière, Monoprix, Nathalie Blanc Optique, Nicolas, La Retoucherie, Success Création ...  
Agence immobilière : Laforêt

Banques : Crédit Agricole, Société Générale

Boulangeries : Debille, Hauth, LM, de la Verboise ...

Chef-fournisseurs : Blue Cocoon, Couleur pourpre, Elle et lui, Imagin' Hair, Institut Stéphanie, Parenthèse 229 ...

Cordonneries : Cordonnerie traditionnelle garchoise, Cordonnerie de la Mairie

Pharmacies : Pasteur, de l'Hôtel de Ville, Miet-Truong, de la Gare, du Golf ...

Restaurants : Aux Gourmets d'Asie, L'Anais, Les Arcades, Bad, Jun Du, La Maremma, Les Maréchaux, New Kathmandu ...

\* liste non contractuelle, arrêtée au 20 juin 2014

Retrouvez toutes les infos sur  
<http://rallyegarches.blogspot.fr/>

Découvrez les dessins des élèves d'Aurélie Schmitt





*Partie à remplir très lisiblement, à détacher et à renvoyer. Merci !*

## Bulletin d'inscription

<b>Inscription individuelle ou Participant n°1 de l'équipe*</b> <p>Nom Prénom..... Adresse..... CP/Ville..... Tél..... e-mail .....</p> <p>A titre indicatif, quels parcours auraient plutôt votre préférence ? Jardins-Etangs-Parcs-Collines <i>(entourer 2 choix)</i></p> <p>*Les équipes seront de 6 personnes maximum. Les personnes inscrites individuellement seront regroupées pour constituer une équipe.</p>	<b>Autres participants de l'équipe Date de naissance à préciser, si mineur</b> <p>Nom Prénom..... Date de naissance .....</p> <p>Nom Prénom..... Date de naissance.....</p> <p>Nom Prénom .....</p> <p>Date de naissance .....</p> <p>Nom Prénom .....</p> <p>Date de naissance .....</p> <p>Nom Prénom .....</p> <p>Date de naissance .....</p>
---	--

- J'accepte, par le seul fait de mon inscription, pour moi-même et pour tous les participants inscrits, de m'engager et me soumettre au règlement du Rallye Pédestre dont je déclare avoir pris connaissance
- Je déclare les inscrits du présent bulletin aptes physiquement à effectuer le Rallye et avoir souscrit une assurance en responsabilité civile en ma qualité de participant au Rallye.

Cases à cocher, date et signature :

<p><b>Bulletin + règlement (par chèque à l'ordre de Rallye de Garches) à retourner avant le 28 septembre à :</b></p> <p><b>Rallye de Garches 48, rue du 19-Janvier 92380 Garches ou « A l'attention de Rallye de Garches » à l'accueil de la mairie, qui transmettra.</b></p>	<p><b>Inscriptions avant le 28 septembre</b></p> <p><b>Participation :</b> <b>Adultes : 5 €* - Mineurs : gratuit</b></p> <p><i>*Si inscription après le 28 sept. ou sur place : 8 €</i></p> <p><b>Attention !</b> <b>Inscriptions limitées à 400 participants</b></p>
---	---

### AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE

*(pour les mineurs âgés de 13 ans minimum inscrits ci-dessus qui participeraient seuls au Rallye)*

Je soussigné(e), M/Mme.....

Adresse.....

ayant l'autorité parentale, autorise l'(es) enfant(s) inscrit(s) ci-dessus, à participer au Rallye Pédestre organisé par Rallye Pédestre de Garches.

Date.....

Signature (obligatoire)





# RALLYE PÉDESTRE DE GARCHES



**Dimanche 12 octobre 2014**

**Accueil des participants : 13h30**

**Retour impératif des équipes : 17h00**

Chacun à votre rythme, découvrez la ville, ses parcs, ses maisons, son histoire...

Choisissez parmi les 4 parcours conçus autour d'étapes et de questionnaires ludiques, et partez pour 3 heures de détente.

**Parcours *Les Jardins* (4km)** : Etape « Jardins familiaux », idéal avec de jeunes enfants



**Parcours *Les Etangs* (7km)** : Etape « La Porte du Combat », découvrez le parc de l'Institut Pasteur et les étangs de Villeneuve



**Parcours *Les Parcs* (7 km)** : Etape « Parc Davaine », redécouvrez le Parc de St Cloud



**Parcours *Les Collines* (7km)** : Etape « Domaine des 4 vents », arpentez Garches de haut en bas



Chaque parcours comprend des étapes à caractère sportif, ludique ou culturel.

Une feuille de route, comportant questions et énigmes et accompagnée du plan de la ville, est remise au départ à chaque équipe.

**Soyez attentif aux horaires** et prévoyez votre retour avant 17h00 pour remettre votre questionnaire rempli.

Tous les participants sont invités à se retrouver pour la **remise des prix aux 3 premières équipes de chaque parcours, sans oublier la récompense attribuée aux 3 dessins ayant reçu le plus grand nombre de suffrages.**

Un goûter pour les enfants et un cocktail pour les grands clôtureront cette journée.

ASSOCIATIONS PARTENAIRES : ADRÉNALINE - AGEFA - AVF—CDMJS92 - CIJ - CTAG -  
CROIX-ROUGE FRANÇAISE - FCPE - FRANCE BÉNÉVOLAT - GARCHES TENNIS CLUB  
LES AMIS DU JUMELAGE - ORTEIL EN POINTES - PROTECTION CIVILE DE GARCHES -

**Départ et arrivée :**

**Salle Marcel Pagnol - Ecole Pasteur A  
13 rue de Suresnes / 5 rue de la Côte St Louis - Garches**

**Partie à conserver**

**Règlement du Rallye Pédestre de Garches 2014**

Article premier : La seconde édition du Rallye Pédestre de Garches se déroulera le dimanche 12 octobre 2014 à partir de 13h30. Départ et arrivée auront lieu Salle Marcel Pagnol, Ecole Pasteur A, 13 rue de Suresnes à Garches.

Article 2 : Organisé par des bénévoles d'associations garchaises, le Rallye Pédestre a pour but de permettre aux participants de sillonna la ville de Garches, de créer et renforcer des liens inter associations et inter générations tout en faisant découvrir l'histoire de la commune, son environnement et ses équipements (parcs, jeux, etc...)

Article 3 : Le Rallye Pédestre est ouvert à toute personne majeure. Les mineurs doivent obligatoirement être encadrés par des adultes. Les mineurs de plus de 13 ans souhaitant participer seuls seront couverts par une autorisation parentale présente sur le bulletin d'inscription. Il appartient à chaque participant de s'assurer de son aptitude physique, au besoin en prenant un avis médical.

Le comité d'organisation ainsi que la municipalité de Garches ne sauraient être tenus pour responsables en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à l'état de santé d'un participant.

Article 4 : Les marcheurs participent au Rallye sous leur propre responsabilité ou, pour les mineurs de plus de 13 ans, celle de la personne ayant signé l'autorisation parentale. Ils sont seuls responsables de leur conduite et de leurs actes au cours de la journée, les instructions de parcours ne constituant pas une prise en charge de la part des organisateurs. Les participants devront avoir souscrit, à titre personnel, une assurance Responsabilité Civile destinée à couvrir les conséquences dommageables qu'ils pourraient causer aux tiers ou aux autres participants à l'occasion du déroulement du Rallye. Leur attention est attirée sur le fait que cette assurance RC ne couvre pas les dommages corporels dont ils pourraient être victimes.

Article 5 : Les participants devront s'acquitter d'une participation financière destinée à couvrir une partie des frais engendrés par l'organisation du Rallye. Les tarifs sont fixés comme suit : 5€ par adulte si l'inscription a lieu avant le 28 septembre 2014, 8 € après cette date et sur place, le jour de la manifestation, gratuité pour les mineurs.

Les inscriptions s'effectueront à l'aide du bulletin d'inscription correctement rempli et obligatoirement signé. Les inscriptions, accompagnées du règlement, devront être envoyées à : Rallye Pédestre de Garches – 48, rue du 19-Janvier – 92380 Garches, ou déposées à l'accueil de la mairie qui les transmettra. Toute inscription est considérée comme ferme et définitive et ne pourra en conséquence faire l'objet d'un remboursement ou indemnisation, quel que soit le motif invoqué.

Article 6 : Le comité d'organisation a toute autorité en matière d'organisation. A ce titre, il pourra modifier ou annuler le programme en cas de force majeure, notamment en fonction des conditions climatiques ou de situations présentant un risque pour la sécurité des participants. Il se réserve également le droit de refuser la participation de toute personne ne respectant pas le règlement.

Article 7 - Les personnes inscrites individuellement seront regroupées au sein d'une équipe de 6 personnes maximum.

Article 8 : Une feuille de route et un questionnaire comportant questions et énigmes seront remis à chaque équipe au départ du rallye. Les réponses devront être remises aux organisateurs à l'arrivée, avant 17 heures. Passé ce délai, les équipes ne les ayant pas rendues seront disqualifiées. Pour chaque parcours, un classement amical sera établi en fonction du nombre de points obtenus sur ce questionnaire. L'équipe ayant totalisé le plus grand nombre de points sera proclamée gagnante et récompensée. Elle devra être présente lors de la remise des prix pour bénéficier de son lot. Une question subsidiaire pourra, si nécessaire, déporter les éventuels ex-æquo. Un goûter rassemblera tous les participants en fin d'après-midi pour la remise des prix.

Article 9 : Les parcours ne présentent aucun danger. Les participants devront respecter les dispositions du Code de la Route pendant tout le parcours, notamment en empruntant les trottoirs et les passages piétons. Ils veilleront à préserver la propreté des voies et des sites et à ne rien jeter sur la voie publique. La ville de Garches n'étant pas fermée à la circulation, PRUDENCE et VIGILANCE sont donc exigées lors de la traversée des voies. Le port d'un gilet de sécurité fluorescent est vivement recommandé.

Article 10 : Chaque participant autorise expressément le comité d'organisation, ainsi que la municipalité de Garches, à publier et à utiliser son nom et son image enregistrée lors de la manifestation en vue de toute exploitation directe et ce, sur tout support pour une durée de 10 ans.

Article 11 : Tout participant est présumé avoir pris connaissance et accepter les conditions du présent règlement dont un exemplaire sera affiché pendant toute la durée du Rallye, salle Marcel Pagnol.

**Rallye Pédestre de Garches – 48, rue du 19-Janvier – 92380 Garches**

**Tél. 06.09 25.25.50 Email : [rallyegarches@orange.fr](mailto:rallyegarches@orange.fr)**

**<http://rallyegarches.blogspot.fr/>**